



TARIFS SAISON 2017 / 2018 (licence/assurance incluse)

Modalités d'inscription à suivre attentivement

Baby-gym / Eveil Gymnique :

1 séance de 1h par semaine

2012/2013/2014/2015 et 1er semestre 2016

Menneçois = 190 € - Extérieurs = 240 €

½ année : Menneçois = 95 € - Extérieurs = 120 €

Gym Loisir ou découverte :

1 séance de 2h par semaine

A partir de 2010 - sans compétition

Menneçois = 250 € - Extérieurs = 300 €

½ année : Menneçois = 125 € - Extérieur = 150 €

Adultes loisir et team loisir

1 séance de 1h30 par semaine

Menneçois = 200 € - Extérieurs = 250 €

Team compétition

1 séance de 2h par semaine

Menneçois = 320 € - Extérieurs = 370 €

Selon les niveaux et le tps d'entraînement

A partir de 2011 (avec compétitions équipement obligatoire)

Niveau 1 : « Animation » 2h/semaine

Menneçois = 260 € - Extérieurs = 310 €

Niveau 2 : 4h à 5h/semaine

Menneçois = 325 € - Extérieurs = 375 €

Niveau 3 : 6h à 8h/semaine

Menneçois = 375 € - Extérieurs = 425 €

Niveau 4 : 9h à 10h/semaine

Menneçois = 410 € - Extérieurs = 460 €

NB : En cas d'inscriptions multiples dans une même famille, nous offrons 30€ de réduction sur la seconde et les suivantes. Et en cas d'inscription dans divers discipline par exemple GAF et team gym la deuxième cotisation à moins 50%

PIECES ET DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION

- Fiche d'inscription correctement remplie, datée et signée
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de la gymnastique loisir ou compétition (valable 3ans dans ce cas questionnaire médical et attestation). **Nous n'acceptons aucun dossier sans ce document.**
- 1 photo d'identité (petit format)
- 2 enveloppe timbrée à votre nom et adresse.
- Règlement de l'adhérent du G.C.M coupon dûment signé, y compris par l'adhérent
- Règlement de la cotisation par chèque à l'ordre du G.C.M ou par tout autre moyen (coupons sport ou chèques vacances que devez commander dès à présent. **Assurez-vous que le nom et l'adresse du titulaire y sont bien portés.** En cas d'attente de ces titres ou d'une participation de votre CE directement au Club, un chèque de caution de valeur équivalente vous sera demandé.

Nous vous proposons également d'étaler vos règlements. Tous les chèques seront joints à votre dossier. Ils seront déposés en début de chaque mois. Le premier chèque sera mis en banque le mois de la reprise des activités et le dernier au plus tard en février. **Etablisseez vos chèques en évitant les centimes.**

L'adhésion est valable pour toute la saison et doit être réglée dans sa totalité avec le dossier d'inscription (N°2 du règlement).

Espèces : versement en 1 seule fois uniquement, avec l'appoint, aucune monnaie ne sera rendue.

Une fois l'inscription enregistrée, aucun remboursement ne sera effectué.

Une **attestation unique d'inscription et de paiement** vous sera adressée. **ATTENTION : conservez-là** ou transmettez-là à votre CE.

Les attestations CAF ou Comité d'Entreprise doivent nous être transmises avant la date limite indiquée sur le document.

NB : JOURS ET HEURES pour le retour de vos dossiers d'inscription: Salle A. Violette - Stade A. Rideau

Le 5 Juillet de 16h à 19H, le 6 juillet de 18h à 20h30 et le samedi 8 juillet de 10h à 12H et le 30 aout de 16h à 19h, le 31 aout de 18h à 20h30 et le 2 septembre de 10h à 12H, le 7 septembre de 18h à 20h30 le 8 septembre de 17h à 19h30 et lors du forum des associations qui aura lieu le 9 septembre.

ATTENTION aucun dossier ne sera accepté en dehors des permanences. Ils seront systématiquement refusés. Sans aucune exception, seuls les adhérents ayant déposé leurs dossiers correctement remplis et complets aux dates ci-dessus, seront valablement enregistrés et autorisés à participer aux entraînements.